

CULTURE ET COMMUNICATION

MASTER SHS mention Culture et Communication

MR15301A - MASTER SHS

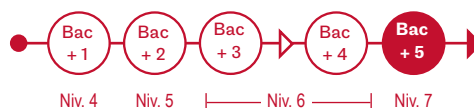
HORS TEMPS TRAVAIL

EN ALTERNANCE

CPF

VAE

EPN 16 - Innovation



120 crédits ECTS
Master

Master Sciences Humaines et Sociales mention Culture et Communication parcours Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission

Mentions officielles :

- Arrêté du 08/07/2021
- Accréditation jusqu'au 31/08/2025

France Compétences : **RNCP38204**

Niveau d'entrée requis : niveau 6

Niveau de sortie : niveau 7

Modalités d'accès :

- Formation continue HTT
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- VAE / VAPP

NSF : Spécialité plurivalentes de la communication (320)

Métiers (ROME) :

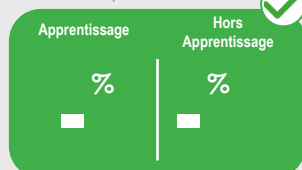
Communication (E1103), Conception de contenus multimédias (E1104), Gestion de patrimoine culturel (K1602), Recherche en sciences de l'homme et de la société (K2401), Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel (L1302)

Débouchés :

- Métiers de l'enseignement
- Métiers de la culture
- Direction d'un service des Publics et des relations avec les scolaires (Écoles, Universités)
- Chargé de com, chargé d'action culturelle
- Médiation culturelle
- Direction d'institutions
- Animation socio-culturelle
- validation après Licence : 300 ECTS
- poursuite possible vers un Doctorat EAC

Taux de réussite 2023

Effectifs Réunion présent aux examens



Taux d'abandon global %

En savoir plus
Evolution professionnelle des diplômés sur www.cnam.re

PRESENTATION

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) du Cnam, établissement public d'enseignement supérieur, a pour mission la création et la mise en œuvre d'une offre de formation initiale, de formation continue et de certification professionnelle supérieure à destination de l'ensemble de l'écosystème de l'éducation artistique et culturelle.

Au sein de l'équipe pédagogique nationale *Innovation* du Cnam, ces formations s'adressent aux étudiant-e-s, enseignant-e-s, artistes, médiatrices-eurs culturels, animatrices-eurs socio-éducatifs et élu-e-s locaux avec pour objectif l'accompagnement au développement des projets d'éducation artistique et culturelle et la création d'un environnement favorable à l'essor de l'EAC sur l'ensemble du territoire national.

OBJECTIFS

Le master **Culture et communication** - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission a pour objectif de former des professionnels à haut niveau de responsabilité dans des structures engagées dans l'éducation artistique et culturelle. Il articule son programme autour des piliers de l'EAC : la connaissance (des arts et de la culture), la rencontre (avec les artistes et les œuvres) et la pratique (des arts et de la culture).

Le master Culture et communication s'appuie sur une pédagogie par projet et de projets, dans une démarche d'idéation qui comprend innovation collaborative et intelligence collective. Les élèves du master évoluent au contact de l'équipe pédagogique, des acteurs culturels et de la communauté éducative sur la mise en place et l'évaluation des dispositifs EAC.

Le **master 1** permet de mobiliser les fondamentaux de la communication et de la culture en contexte de terrain (semestre 1) et d'évaluer des projets et des actions en EAC à partir d'une méthodologie de recherche (semestre 2).

Le **master 2** donne la capacité de concevoir et de conduire des projets en EAC en intégrant les trois piliers de l'EAC. Le premier semestre du M2 propose la réalisation d'un projet en équipe sur un terrain d'expérimentation réel. Le second semestre est dédié au stage ou à l'alternance (dans le cadre de contrat de professionnalisation), en France ou à l'international.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Admission sur dossier de candidature et entretien (cf. p.4)

Les personnes candidatant au Master devront être titulaires d'une Licence en Sciences Humaines et Sociale ou Sciences et Techniques parmi lesquelles Sciences de l'Information et de la Communication, Arts, Lettres, Sciences de l'éducation, Sociologie, Anthropologie, Histoire, Géographie, Sciences politiques, Architecture, Écoles d'Art, sous réserve d'obtention du DNA (Diplôme National d'Arts) et Conservatoires (sous réserve de l'obtention du DNSP (Diplôme National Supérieur Professionnel)).

Les personnes bénéficiant d'une première année de Master validée en sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation et sciences humaines, peuvent candidater directement au Master 2ème année de l'Inseac du Cnam.

Dans le cadre de la formation continue, les candidats peuvent bénéficier de la valorisation des acquis de l'expérience proposée par le Cnam pour candidater au master (Validation des études Supérieures et Validation des Acquis Professionnels et Personnels)

CALENDRIER PREVISIONNEL

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 3 juin 2024		
Inscriptions jusqu'au	31/10/24	31/03/25
Début des cours	09/09/24	03/03/25
Fin des cours	07/02/25	18/07/25
Semaine de révisions	semaine du 10/02/25	semaine du 21/07/25
Examens 1ère session	semaine du 17/02/25	semaine du 28/07/25
Examens 2nde session	quinzaine du 18/08/25 au 29/08/25	
Interruption des cours à partir du 19/12/2024 reprise des cours le 06/01/2025		

DUREE, LIEU ET HORAIRES

- **Durée** : 2 ans (alternance : 911 hrs / FC : 526 hrs)
- **Lieu de formation** : centre régional du Cnam - LE PORT
- **Horaires** :
 - » en cours du soir du lundi au vendredi de 17h à 21h selon programmation des enseignements alternant présentiel et distanciel,
 - » + journées hebdomadaires d'accompagnement de 7h en présentiel pour l'alternance.

RENSEIGNEMENTS

Centre régional du Port
18 rue Claude Chappe ZAC 2000
info@cnam.re
Tél. 0262 42 28 37
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15

pour en savoir plus,
consultez notre guide : www.cnam.re



PROGRAMME

MASTER 1 (M1)

	période	enseignements	examens
CCE204 4 ECTS			
Fondamentaux du numérique : web et partage de documents	S1		
EAC101 4 ECTS			
Connaissance des dynamiques de la Culture et de la Communication	S1		
EAC102 4 ECTS			
Politiques publiques de la culture : de l'éducation populaire à l'EAC	S1		
EAC103 4 ECTS			
Idéation, conception et mise en œuvre de dispositifs de valorisation et de partage d'expériences en EAC	S1		
EAC104 4 ECTS			
Evaluation de l'EAC : méthodologies de l'enquête qualitative et quantitative en Living Lab	S1		
EAC105 6 ECTS			
Cœur de métier de l'EAC – Développement d'actions d'éducation artistique et culturelle à l'école	S1		
EAC106 4 ECTS			
Construction du projet scientifique et professionnel	S1		
EAC107 4 ECTS			
Cœur de métier de l'EAC - Conception et conduite de projets d'EAC	S2		
EAC108 4 ECTS			
Le travail avec un artiste : l'idéation à l'art et par l'art, par tous et pour tous	S2		
EAC109 8 ECTS			
Arts et techniques des publics : le Living-Lab de l'EAC - Atelier d'enquête du laboratoire à ciel ouvert	S2		
EAC110 4 ECTS			
Produire et scénariser de ressources en EAC - Atelier Podcast	S2		
EAC115 4 ECTS			
Atelier Patrimoine : l'éducation au patrimoine par le patrimoine de proximité	S2		
UAAC01 6 ECTS			
Travail de terrain M1 : Stage, professionnalisation	S2		

MASTER 2 (M2)

EAC116 6 ECTS			
Professionnalisation - Projet scientifique et professionnel en France ou à l'international	S3		
EAC201 6 ECTS			
Conduite d'actions 100% EAC pour tous : idéation, interaction et transmissions	S3		
EAC202 6 ECTS			
Les réseaux de partenariat de l'EAC : idéation, interactions et transmissions en France et à l'international	S3		
EAC203 12 ECTS			
Évaluation des dispositifs d'EAC : séminaires	S3		
EAC204 6 ECTS			
Faire pousser son projet en EAC : projet d'expérimentation scientifique et professionnel	S3		

UAAC01 6 ECTS			
Travail de terrain M2 : Stage, professionnalisation	S4		
UAAC02 12 ECTS			
Production de savoir en EAC - Rédaction du mémoire	S4		
UAAC03 6 ECTS			
Parcours réflexif et scénarisation de compétences	S4		

UNITES D'ENSEIGNEMENT

EAC101 : connaître les dynamiques de la culture et de la communication du point de vue des sciences humaines et sociales pour appréhender les logiques de réception des œuvres artistiques et culturelles ; connaître les travaux en sociologie de la culture, des théories critiques à l'esthétique de la réception en passant par les cultural studies.

EAC102 : le cours est l'occasion d'étudier la Charte dans sa globalité. Il s'agit de se saisir de la Charte pour l'EAC pour mettre en œuvre la formation des acteurs qui y sont impliqués et qui doivent tous s'y retrouver. Un plan d'actions en EAC doit permettre d'atteindre 10 objectifs *

EAC103 : méthodes d'innovation collaborative sur le laboratoire à ciel ouvert ; application de ce design de projets EAC à partir de la connaissance des usagers et des publics.

CCE204 : cette UE vise à familiariser les élèves avec les bases de la conception des outils du système d'information pour la collaboration qui peuvent être appréhendés conceptuellement sous la catégorie du document numérique et techniquement à travers les outils du web. Un accent est mis sur les interfaces homme-machine et le fonctionnement client serveur.

Acquérir les connaissances numériques permettant de mener un travail de veille, de recensement et de valorisation des démarches innovantes en éducation artistique et culturelle ; construire une déclinaison numérique d'un événement basé sur des objectifs d'EAC ; mener un projet d'édition transmédia en EAC ; concevoir le plan communication web de ses actions éducatives, culturelles et artistiques.

EAC104 : savoir mener une étude statistique et sociologique des données de terrain dans le champ de l'éducation et de la culture sur un territoire donné et sur un thème relevant de cette politique ; porter un projet de veille, d'observation et d'évaluation de dynamiques de territoires ; préparer son terrain par une recherche info-documentaire et une immersion en situation de travail et dans un environnement spécifique. Maîtriser les logiciels et les outils de l'enquête quantitative et qualitative.

EAC105 : droit de la culture et de l'EAC en contexte scolaire, langue artistique associée et arts de la parole, culture scientifique, technique et industrielle, éco-citoyenneté et développement durable.

EAC106 : confirmer les apprenants dans leur projet d'étude-recherche, de formation et professionnel en France et à l'international.

EAC107 : maîtriser les méthodes et outils pour l'élaboration de projets d'EAC dans différents contextes. Comprendre les élèves dans leurs familles, dans leurs environnements et dans la culture de leurs pairs. Intégrer les parcours de l'EAC.

EAC108 : Cet enseignement repose sur l'un des piliers de l'EAC, la rencontre avec les artistes et les œuvres. Il s'agira d'organiser le travail d'un artiste en école dans le strict respect de la réglementation en vigueur tout en prenant en compte les codes éthiques et déontologiques.

* consulter la Charte EAC sur <https://www.cnam-inseac.fr/>

LEGENDE

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits garantissant la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger.

 Parcours bloqué. Les unités d'enseignement ne peuvent pas être choisies à la carte.

 Possibilité d'équivalence d'unité d'enseignement.

S1 : semestre 1 / **S2** : semestre 2 / **S1+2** : semestre 1 et 2 / **An.** : unité annuelle

 présentiel en soirée  présentiel en journée  100% à distance

cours : modalité hybride organisée en face-à-face pédagogique + webconférences

travaux pratiques (TP) : modalité organisée en face-à-face pédagogique uniquement

formation à distance (FOAD) : modalité organisée entièrement à distance (sauf examens)

 examen terminal sur table  production à rendre  évaluation orale

 coefficient de pondération (compensation possible pour les LMD)

EAC109 : évaluer une action ou un dispositif d'EAC. Concevoir une enquête longitudinale et comparative pour le suivi de cohortes d'élèves de la maternelle à l'université. Mener une enquête sur les publics de la culture dans différents contextes (équipement culturel, événement culturel, dispositif artistique et culturel à l'école), depuis la veille documentaire pour la définition de l'objet d'études jusqu'à la réalisation des rapports et synthèses d'enquêtes. Maîtriser les logiciels d'enquêtes et de traitement des données et les outils de passation de questionnaire. Réaliser un questionnaire. Concevoir un guide d'entretien. Réaliser un entretien directif ou semi-directif. Animer un atelier participatif.

EAC110-EAC115 : Ces ateliers s'appuient notamment sur les axes prioritaires de la politique d'Éducation Artistique et Culturelle (chanter / lire / regarder / s'exprimer à l'oral / développer son esprit critique) et posent les jalons de la pratique de l'EAC. Ils donnent lieu à la production de ressources qui alimentent des kits pédagogiques et les parcours en EAC des DAAC (Délégations Académiques à l'éducation artistique et à l'Action culturelle) et se terminent par un temps commun de partage d'expériences.

EAC201 : dans la perspective de rendre égal l'accès à l'EAC à tous les jeunes par l'engagement mutuel entre différents partenaires (communauté éducative, monde culturel, secteur associatif, société civile, Etat, collectivité territoriales), ce cours prépare à mener des actions 100% EAC pour tous.

EAC202 : le cours vise à identifier les réseaux de partenariat et à s'approprier de l'environnement scientifique et culturel de l'EAC à différents niveaux (local, national, etc.). Pour cela, ce cours s'articule autour de plusieurs notions clés, telles que l'idéation, l'interaction et la transmission en France et à l'international.

EAC203 : à partir des séminaires de recherche présentant les résultats et l'impact des actions menées en EAC, ce cours vise à transmettre des méthodologies et des outils pour la mise en œuvre de démarches innovantes dans le domaine des arts et de la culture.

EAC204 : séminaire de pilotage du projet - Terrain d'expérimentation : mettre en application les connaissances et compétences acquises pour un projet en équipe dédié au montage et à l'étude des dispositifs d'EAC en contexte festivalier.

UAAC01 : mise en œuvre d'une mission en EAC, en stage ou en contrat de professionnalisation, définie en accord entre le tuteur professionnel et l'équipe pédagogique.

- Formation continue : 4 à 6 mois soit 535h à 803h (sur la base des 1.607h annuelles).
- Formation en alternance : contrat de 6 à 12 mois selon modalités.

UAAC02 : séminaire d'accompagnement et préparation du mémoire.

UAAC03 : élaboration de son portefeuille de compétences en EAC. Un portefeuille de compétence est un bilan synthétique de vos compétences acquises au cours de vos différentes expériences personnelles et professionnelles. Il peut servir à piloter son employabilité, à se présenter et se faire connaître, se développer professionnellement, ...

En savoir plus sur cnam-inseac.fr

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Organisation

Les enseignements se déroulent en soirée du lundi au vendredi sous la forme de cours magistraux ou de travaux pratiques (TP) selon les unités. Des regroupements en face-à-face pédagogique ainsi que des webconférences sont animés par les formateurs pour chacune des unités d'enseignement (UE).

Le nombre de regroupements en salle et de webconférences dépend de la modalité (cours ou TP) et du nombre de crédits ECTS alloué à l'unité (voir tableau des fréquences de cours ci-dessous).

En complément des séances en présentiel, l'élève a accès à un **environnement numérique de formation (ENF)** sous la forme d'une plateforme Internet du Cnam à partir de laquelle il pourra télécharger un grand nombre de ressources pédagogiques et ainsi travailler en réelle autonomie.

Certaines UE ont une modalité dite FOAD, i.e l'enseignement est suivi en 100% distanciel via la plateforme Internet depuis un autre centre du réseau Cnam.

Pour les élèves en contrat d'alternance, une journée de 7h hebdomadaire en présentiel au centre régional est prévue, en complémentarité des cours dispensés en soirée.

Fréquence des cours

	UE semestrielle			UE annuelle
	< 3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	> 8 ECTS
TP	6 regroup.	7 regroup.	8 regroup.	14 regroup.
Cours	4 regroup.	4 regroup.	5 regroup.	8 regroup.
	+ 4 webconf.	+ 5 webconf.	+ 5 webconf.	+ 7 webconf.
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation				
>> durée d'un regroupement et d'une webconférence : 2H <<				

Moyens et méthodes pédagogiques

L'accès à l'ENF permet à l'élève de jouir d'un espace numérique de travail entièrement personnalisé et sécurisé et de disposer d'une grande quantité de ressources pédagogiques : supports de cours, exercices et corrigés, accès à une banque de données documentaires, Mooc, outils et logiciels de travail collaboratif, interfaces de webconférences, outils de communication et d'échange (chat, forum, messagerie), cloud, version complète de la suite Office 365 ...

Chaque regroupement et webconférence est enregistré et ainsi mis en ligne à disposition de l'élève sur son ENF en mode asynchrone pour qu'il ne puisse manquer aucun cours.

L'élève a également accès à un espace personnel à partir duquel il peut consulter son planning, ses résultats d'examen et son dossier administratif.

Un fond documentaire constitué d'ouvrages physiques est à disposition des élèves en libre consultation sur place et avec possibilité d'emprunt.

Evaluations et suivi de la formation

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examen par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur l'espace personnel de l'élève ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.

Une attestation de succès aux examens est délivrée en fin de semestre ainsi qu'une attestation de suivi de formation en fin de parcours.

Des enquêtes de satisfaction des enseignements et d'insertion à 6 mois sont menées auprès de nos élèves.

RESPONSABLES DE FORMATION ET INTERVENANTS

- **Emmanuel ETHIS**, Professeur des Universités en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable scientifique
- **Damien MALINAS**, Maître de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable du Master
- **Stéphanie POURQUIER-JACQUIN**, Maîtresse de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable pédagogique du Master 1ère année
- **Raphaël ROTH**, Maître de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable pédagogique du Master 2ème année

BLOCS DE COMPETENCES

Le Master EAC vise à développer, par blocs, les compétences et les connaissances favorisant une adaptation aux changements socio-économiques ainsi qu'une évolution de carrière.

Le découpage du master en blocs de compétences permet ainsi de proposer des modules de formation sur mesure et certifiants à destination du public de la formation continue, des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) et de l'ensemble des auditeurs du Cnam.

Les formations découpées en blocs de compétences sont éligibles au financement CPF (Compte Personnel de Formation).

Pour connaître le contenu détaillé de chaque bloc de compétence ci-dessous et de ses modalités d'évaluation, veuillez-vous rapprocher de notre service accueil.

Parcours Master EAC

bloc 1	Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques
bloc 2	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
bloc 3	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances
bloc 4	Contribuer à la transformation en contexte professionnel
bloc 5	Identifier les modes de fonctionnement des champs culturels
bloc 6	Identifier les modes de fonctionnement des différents champs médiatiques et leurs usages
bloc 7	Piloter la communication des organisations culturelles, y compris dans un contexte international
bloc 8	Développer des dispositifs de médiation culturelle et médiatique
bloc 9	Garantir les enjeux juridiques de la culture et de la communication

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

La formation applique des modalités de contrôle des connaissances en 100% Contrôle continu au moyen de deux évaluations par Unité d'Enseignement, ce qui permet de bénéficier de toutes les latitudes permises par le système LMD (Licence Master Doctorat).

Il s'agit d'une évaluation adaptée à la pédagogie par projet qui accompagne la progression de l'élève.

La délivrance du Master est conditionnée à :

- l'obtention des diplômes prérequis ou notification de droit d'accès.
- l'obtention d'un avis favorable à son dossier de candidature
- l'acquisition de chaque unité d'enseignement de la formation avec une note égale ou supérieure à la moyenne, soit au moins 10/20, ou bien de l'obtention d'une moyenne par compensation des notes par semestre ou par unité d'enseignement.
- une expérience professionnelle conforme (UAAC01) : 10 à 12 mois d'expérience professionnelle dans la spécialité du master, ou à défaut, 4 à 6 mois de stage dans le domaine de l'EAC (hors contrats d'alternance) en M2 et 2 à 4 mois de stage en M1 ;
- l'acquisition des unités d'activité UAAC02 (mémoire) et UAAC03 (parcours réflexif) de la formation avec une note égale ou supérieure à la moyenne, soit au moins 10/20
- la présentation au jury diplômant du Cnam d'un dossier administratif complet permettant de valider l'acquisition des compétences professionnelles en lien avec les contenus de la formation.

Je flashe le QR code pour
**MON DOSSIER DE
CANDIDATURE**

Je me préinscris



INSCRIPTION

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription en ligne sur le site www.cnam.re

Cette procédure sans engagement est un préambule à votre inscription qui deviendra définitive une fois votre dossier validé auprès de nos services.

Pièces à fournir pour valider votre inscription :

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- personnes en activité : attestation d'emploi ou dernier bulletin de salaire
- demandeurs d'emploi : attestation de Pôle Emploi de moins de 15 jours faisant apparaître votre catégorie
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- une photo d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues le cas échéant dans d'autres centres régionaux du Cnam
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam OU attestation de prise en charge par l'employeur* (cf. modèle téléchargeable sur www.cnam.re - à défaut des chèques d'un montant équivalent au tarif à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

* Les frais de dossier (18€) et le droit d'inscription forfaitaire au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. Tout dossier incomplet sera refusé. Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription.

Demandez votre devis de
formation à
info@cnam.re

TARIFS

Prise en charge individuelle **

	TARIF INDIVIDUEL / CPF	TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI
Frais de dossier (1)	18 €	18 €
Droit d'inscription forfaitaire (2)	200 €	200 €
Droit d'accès aux enseignements		
UE dispensée à La Réunion	14,5 € / heure	CAT 1-4 : 12 €/ECTS CAT 5-8 : 36 €/ECTS
UE dispensée en FOAD (3)		CAT 1-4 : 12 €/heure CAT 5-8 : 14,5 €/heure
UA unité d'activité rapports, projets, mémoires		
Autres frais		
Inscription à l'EICnam (4)	450 €	450 €
Linguaskill test (5)	150 €	150 €
VAE	1.200 €	1.200 €
VAPP	520 €	520 €
VES (hors jurisprudence)	300 €	300 €

** Tarification en vigueur révisable annuellement après approbation du Conseil d'Administration

- (1) frais de dossier pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement.
- (2) droit individuel forfaitaire payable au titre de chaque année universitaire d'inscription au centre régional.
- (3) droit d'accès aux unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas dispensées à La Réunion mais sont proposées en formation ouverte à distance (FOAD) depuis un autre centre organisateur Cnam.
- (4) frais d'inscription à l'EICnam exigibles une seule fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation du diplôme d'ingénieur.
- (5) le Linguaskill est un test d'anglais conforme au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui valide la reconnaissance des diplômes du Cnam.

Pour toute demande de prise en charge par votre employeur, l'OPCO, France Travail, un organisme tiers, ou pour des formations en alternance, merci de nous consulter.

Vers le site de la composante nationale

Pour en savoir plus : <http://www.cnam-inseac.fr>



18, rue Claude Chappe
97420 LE PORT



0262.42.28.37



www.cnam.re



info@cnam.re



réseaux sociaux



le cnam
inseac



Contactez votre référent-e Handicap
emicconi@cnam.re / sferrand@cnam.re

Bénéficie du soutien financier du conseil régional de La Réunion

dernière mise à jour : 16/05/2024